



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mise en place d'un dispositif cantonal de surveillance de cas de fièvre Q ou Coxiellose

Des foyers temporaires et localisés de fièvre Q se déclarent régulièrement en Suisse et touchent notamment des troupeaux de petits ruminants. La maladie transmissible à l'homme ne présente aucun risque pour la grande majorité des personnes. Très rarement, elle peut provoquer des troubles chroniques importants. C'est pourquoi, suite au diagnostic de coxiellose dans un troupeau de moutons et de plusieurs cas de fièvre Q aiguë chez des humains, un dispositif de surveillance a été mis en place.

Depuis avril, 14 cas de personnes atteintes de fièvre Q aiguë ont été signalés dans le canton de Vaud. L'origine de la contamination de 12 d'entre elles a été identifiée début juillet comme provenant d'un troupeau de moutons hébergé dans le Lavaux jusqu'au mois de mai, puis regroupé sur un pâturage dans la région de l'Hongrin. La source de contamination des deux autres personnes n'a pas encore pu être identifiée. Le Médecin cantonal et le Vétérinaire cantonal ont décidé par précaution de mettre sur pied un dispositif de surveillance. Une information a ainsi été adressée aux vétérinaires et aux médecins vaudois, avec demande de déclaration volontaire de la part des médecins des cas présentant des complications. De plus, pour le troupeau concerné, le Vétérinaire cantonal a mis en place une surveillance vétérinaire et des mesures spécifiques, telles que des recommandations d'hygiène liées à la gestion du troupeau ou la vaccination.

La coxiellose, maladie infectieuse due à une bactérie, est présente de manière latente en Suisse et elle touche quelque 70 à 80 troupeaux de ruminants domestiques chaque année. Les bactéries sont excrétées en grande quantité par les animaux surtout pendant la période de mise bas qui s'est achevée au printemps. Cependant, l'excrétion peut persister de manière limitée plusieurs semaines après la mise bas. La bactérie peut ensuite survivre dans la poussière ou le sol durant plusieurs mois. Elle se transmet accidentellement de l'animal à l'homme par voies aériennes. Elle ne se transmet par contre pas d'une personne à l'autre. La maladie est le plus souvent sans gravité et dans la majorité des cas, elle se résout par elle-même ou de manière efficace par la prise d'antibiotiques. Les symptômes sont proches de ceux de la grippe

(fièvre, fatigue, maux de tête et douleurs musculaires), mais sans rhume ni maux de gorge. Il peut y avoir des complications dans 2% des cas sous forme de pneumonie ou d'hépatite ou dans de très rares cas (0,2%), une infection chronique peut survenir. Pour les personnes à risque (grossesse, maladie des valves cardiaques et baisse des défenses immunitaires), il est conseillé d'éviter le contact direct notamment avec des petits ruminants (principalement les chèvres et les moutons) et de consulter un médecin en cas d'apparition de symptômes grippaux.

Informations générales sur les épizooties:
www.bvet.admin.ch/gesundheits_tiere/03541/03552/index.html

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 17 juillet 2012

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Médecine vétérinaire: Dr Giovanni Peduto, Vétérinaire cantonal, 021 316 39 11; Médecine humaine: Dr Karim Boubaker, Médecin cantonal, 079 597 64 14; Diagnostic et laboratoire : Dr Gilbert Greub, Méd-chef du diagnostic CHUV, 021 314 49 79.